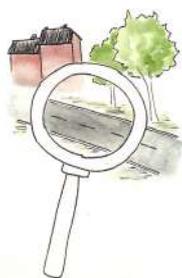


1. COMPRENDRE LA DÉMARCHE DE PROJET PAR LE PRISME DU PAYSAGE

La démarche de projet est un processus complexe qui nécessite de mobiliser des professionnels de différentes natures (architectes, paysagistes, urbanistes, écologues...) depuis l'état des lieux jusqu'à la réalisation. À cet effet, la Palette végétale de la Somme ne constitue qu'un outil d'accompagnement de la démarche de projet.

ÉTAT DES LIEUX



Repérer et identifier les entités végétales existantes sur le site (même si celui-ci est majoritairement urbanisé)

Quelles sont leurs caractéristiques ? Quel est leur rôle sur le territoire ? Dans quel environnement se sont-elles développées ? Comment sont-elles intégrées dans le paysage ? Font-elles partie d'un milieu naturel spécifique, d'une entité paysagère, d'une trame écologique ? Quelle a été leur évolution dans le temps et dans l'espace ? Quel est leur lien avec les activités humaines, le bâti et les infrastructures environnantes ?

Définir les enjeux du site en lien avec le projet

Quel devenir pour le site ? Quelles sont les potentialités à valoriser ? À quelles contraintes le projet doit-il répondre ? Quelles sont les possibilités d'améliorations et de développement ? Quels sont les besoins et les nécessités ?

ÉLABORATION D'UN PROJET DURABLE

Formuler des intentions de projet

Exemple : Requalifier les entrées de ville. Sécuriser les déplacements doux. Créer un lieu de rencontre. Améliorer les qualités paysagères du centre-bourg. Faciliter la gestion des eaux pluviales. Intégrer de nouveaux équipements publics. Valoriser le petit patrimoine. Aménager une aire de jeux. Réorganiser une place publique. Valoriser les espaces naturels fragiles...

Définir les aménagements à réaliser en fonction des enjeux ciblés, des moyens et dans le respect de l'environnement

Exemple : Mise en valeur et consolidation des espaces végétalisés existants. Restauration des milieux dégradés ou disparus. Création de nouveaux espaces végétalisés adaptés et utiles. Utilisation du végétal pour structurer l'espace. Intégration du bâti par le végétal. Consolidation d'une continuité écologique et paysagère (les trames vertes et bleues, les entités paysagères, les milieux naturels repérés...).

Anticiper la gestion des espaces aménagés

Proposer des aménagements paysagers suivant les moyens financiers et humains à disposition. Prioriser des interventions de qualité plutôt qu'en quantité.

CHOIX DES ESPÈCES VÉGÉTALES

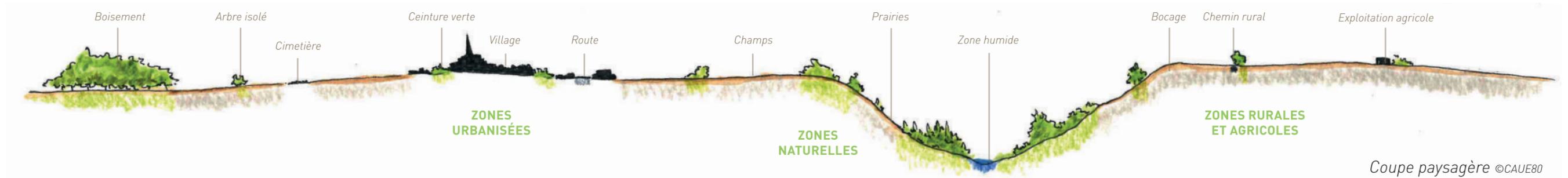
Se référer à la Palette végétale de la Somme pour implanter des espèces indigènes adaptées (voir les listes de références [1][2][3][4][5][6]).

ENTRETIEN ET DURABILITÉ

Mettre en œuvre un plan de gestion (voir au recto)

Tendre vers une gestion différenciée. Penser à un plan de gestion à long terme. Adapter la fréquence d'entretien en fonction des usages. Adapter la gestion en fonction des aléas naturels et humains.

2. IDENTIFIER LES GRANDES STRUCTURES PAYSAGÈRES DU TERRITOIRE COMMUNAL



Formes végétales associées aux principales structures paysagères du territoire communal ©CAUE80



LISTES DE RÉFÉRENCES

[1] GAZONS ET PRAIRIES

POUR COUVRIR DE LARGES SURFACES

[2] PLANTES COUVRE-SOL

POUR COMBLER ET PROTÉGER LES ESPACES RÉSIDUELS

[3] PLANTES DE ROCAILLE

POUR COUVRIR LES SURFACES MINÉRALES

[4] VÉGÉTATION DES ZONES HUMIDES

POUR HABILLER LES RIVES

[5] PLANTES GRIMPANTES

POUR S'ÉTENDRE SUR LES SURFACES VERTICALES

[6] ARBRES ET ARBUSTES

POUR DÉLIMITER ET PROTÉGER

[7] PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

À PROSCRIRE

3. AGIR POUR LA QUALITÉ DES FORMATIONS VÉGÉTALES

3.1 CHOIX DES VÉGÉTAUX

Une **palette végétale** s'utilise à différentes étapes de la démarche de projet :

- **Identifier** les richesses végétales déjà présentes.
- **Compléter** les entités végétales existantes.
- **Initier** de nouvelles plantations adaptées au site et au projet.

La palette végétale comprend uniquement des *plantes indigènes** au département de la Somme qu'il est possible de se procurer facilement. Les plantes indigènes sont généralement de plus grande valeur écologique que les espèces exotiques importées et permettent un meilleur équilibre environnemental.

RAPPEL :

Plante indigène (dite locale) : *plante présente naturellement en un lieu, sans y avoir été amenée par l'homme. Sur le territoire de la Somme, la plante est considérée comme indigène si elle était présente il y a plus de 500 ans avant le début des imports massifs de végétaux en Europe de l'Ouest pour l'ornementation ou l'alimentation.*

Plante adaptée : *plante bénéfique pour une situation donnée permettant de :*

- maintenir l'équilibre environnemental (favoriser les interactions faune/flore, préserver les ressources naturelles, lutter contre les risques d'inondation...),
- protéger le cadre paysager et l'identité territoriale d'un lieu,
- prendre en compte des besoins financiers et humains, de l'espace disponible,
- répondre aux enjeux et aux besoins locaux,
- convenir à l'usage souhaité...

POURQUOI CHOISIR DES PLANTES INDIGÈNES ?

- Implanter des espèces végétales **connues et utiles pour la faune locale**.
- Proposer des **plantes plus attractives pour les insectes pollinisateurs**.
- Eviter le développement d'espèces exotiques envahissantes.
- Opter pour des **plantes adaptées aux conditions locales** : implantation facile et durable, entretien et coût minimisés, bonne intégration parmi les autres espèces présentes.
- Respecter **l'identité paysagère du territoire** : protéger notre patrimoine naturel et paysager en favorisant la biodiversité locale.
- Prévenir de la dégradation des milieux et des ressources naturelles.

POURQUOI DIVERSIFIER LES ESPÈCES VÉGÉTALES ?

On doit pouvoir **retrouver différentes espèces au sein d'une entité végétale**. La diversité reste un critère essentiel pour plusieurs raisons :

- Limiter la diffusion des maladies.
- Créer une diversité d'habitats pour accueillir la faune locale (alimentation, abri...).
- Multiplier les végétaux et donc les possibilités d'adaptation face aux conditions environnementales changeantes en raison du réchauffement climatique.

Il est bien sûr possible de mélanger plantes horticoles et plantes indigènes.



3.2 MÉTHODE DE GESTION

La **diversité végétale** est indispensable pour un territoire (équilibre environnemental, ressources économiques, attractivité, qualité de vie...). Sa **valorisation** est donc essentielle : elle dépend en grande partie des **méthodes de gestion** qui sont appliquées.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

Elle s'inscrit dans une **démarche de développement durable** et s'oppose à la gestion horticole homogène et intensive. Elle consiste à planifier des niveaux d'intervention plus ou moins poussés suivant les caractéristiques du site, son environnement naturel et son utilisation par les habitants.

SES BÉNÉFICES

- **Réduire les coûts et le temps d'entretien** suite à l'augmentation des surfaces à entretenir, la baisse des moyens alloués et la fin de l'utilisation des produits phytosanitaires.
- Réduire les risques liés aux parasites et aux maladies.
- **Répondre aux préoccupations environnementales** : lutter contre le réchauffement climatique (économie en eau et en énergie...), accroître la biodiversité locale, consolider les trames vertes, préserver les milieux naturels, réduire les pollutions...
- Construire un **environnement paysager soigné et cohérent**.

GESTION INTENSIVE ⊖
Beaucoup d'interventions

Niveau de biodiversité

⊕ **GESTION EXTENSIVE**
Peu d'interventions

Terrains de sport	Entrées de ville	Espaces de détente	Zones naturelles
Centres-bourgs Edifices (église, mairies...)	Parcs et jardins Cimetières	Espaces publics périphériques	Espaces interstitiels (bords de voirie, talus...) Zones protégées Franges urbaines

Du plus horticole :
flore exotique, tonte fréquente, taille régulière, désherbage...



Fleurissement en centre-bourg



Jardin remarquable



Abords d'un parcours sportif



Pâturage en zone naturelle

Au plus naturel :
flore spontanée, haie arbustive libre, tonte espacée en prairie...

Gestion différenciée © CAUE80

3.3 CONTACTS ET LABELS



Office Français de la Biodiversité (OFB) :
établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité.
<https://www.ofb.gouv.fr/hauts-de-france>

Villes et Villages Fleuris : label qui récompense les communes dans leur démarche d'aménagements paysagers.
<https://www.villes-et-villages-fleuris.com/>



Végétal local : marque qui garantit l'origine locale d'un végétal.
<https://www.vegetal-local.fr/>

Fédération Française du Paysage : association nationale représentative des paysagistes.
<https://www.f-f-p.org/la-ffp/>

Remerciements à Marine COCQUEMPOUT, chargée de missions scientifiques au Conservatoire Botanique National de Bailleul et à Xavier LETHÈVE, chargé de mission Biodiversité, Agriculture, Eau au Parc Naturel Régional Baie de Somme 3 Vallées, pour leurs conseils et leur investissement.

Publication réalisée par le CAUE de la Somme - Mars 2022. Direction : Grégory VILLAIN. Illustrations et rédaction : Manon ARGOUIN.

Crédits photographiques : ©Conservatoire Botanique National de Bailleul (Jean-Christophe Hauguel, Benoit Toussaint, Thierry Cornier, David Mercier) - sauf mention contraire

80
Somme
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

En partenariat avec



Avec le soutien de



[1] GAZONS ET PRAIRIES POUR COUVRIR DE LARGES SURFACES

NOTICE DE LECTURE

Mois de floraison : J F M **A M J J** A S O N D

Couleur des fleurs : ○

Pollen ou nectar attractif pour les abeilles : 



Type de formation herbacée :

Gazon : végétation herbacée **rase**, ne dépassant pas 10 cm, dont les espèces **résistent au piétinement**

Prairie mésophile : végétation herbacée **haute**, mais sans ligneux (arbres, arbustes, buissons) sur des **sols argilo-limoneux**, profonds et riches en matière organique (sur les plateaux...)

Prairie calcicole : végétation herbacée **haute**, mais sans ligneux (arbres, arbustes, buissons) sur des **sols crayeux ou calcaires**, maigres, squelettiques, peu profonds et pauvres en matière organique (sur les talus, les coteaux calcicoles...)



Achillée millefeuille
Achillea millefolium

J F M A M **J J** A S O N D
○ 

- Prairie mésophile*
- Prairie calcicole*
- Gazon*



Brunelle commune
Prunella vulgaris

J F M A M **J J** A S O N D
● 

- Prairie mésophile*
- Prairie calcicole*
- Gazon*



Carotte sauvage
Daucus carota

J F M A **M J J** A S O N D
○ 

- Prairie mésophile*
- Prairie calcicole*
- Gazon*



Centaurée scabieuse
Centaurea scabiosa

J F M A M **J J** A S O N D
● 

- Prairie mésophile*
- Prairie calcicole*
- Gazon*



Centaurée trompeuse
Centaurea decipiens

J F M A **M J J** A S O N D
● 

- Prairie mésophile*
- Prairie calcicole*
- Gazon*



Chicorée sauvage
Cichorium intybus

J F M A M **J J** A S O N D
● 

- Prairie mésophile*
- Prairie calcicole*
- Gazon*



Compagnon blanc
Silene latifolia

J F M A **M J J** A S O N D
○ 

- Prairie mésophile*
- Prairie calcicole*
- Gazon*



Fétuque rouge
Festuca rubra

J F M A M J J A S O N D
● -

- Prairie mésophile
- Prairie calcicole
- Gazon



Flouve odorante
Anthoxanthum odoratum

J F M A M J J A S O N D
● -

- Prairie mésophile
- Prairie calcicole
- Gazon



Gesse des prés
Lathyrus pratensis

J F M A M J J A S O N D
● 🐝

- Prairie mésophile
- Prairie calcaire
- Gazon



Gléchome lierre terrestre
Glechoma hederacea

J F M A M J J A S O N D
● 🐝

- Prairie mésophile
- Prairie calcaire
- Gazon



Grande berce
Heracleum sphondylium

J F M A M J J A S O N D
○ 🐝

- Prairie mésophile
- Prairie calcaire
- Gazon



Grande marguerite
Leucanthemum ircutianum

J F M A M J J A S O N D
○ 🐝

- Prairie mésophile
- Prairie calcaire
- Gazon



Knautie des champs
Knautia arvensis

J F M A M J J A S O N D
● 🐝

- Prairie mésophile
- Prairie calcaire
- Gazon



Liondent hispide
Leontodon hispidus

J F M A M J J A S O N D
● -

- Prairie mésophile
- Prairie calcicole
- Gazon



Lotier corniculé
Lotus corniculatus

J F M A M J J A S O N D
● 🐝

- Prairie mésophile
- Prairie calcicole
- Gazon



Luzerne lupuline
Medicago lupulina

J F M A M J J A S O N D
● 🐝

- Prairie mésophile
- Prairie calcicole
- Gazon



Mauve musquée
Malva moschata

J F M A M J J A S O N D
● 🐝

- Prairie mésophile
- Prairie calcicole
- Gazon



Millepertuis commun
Hypericum perforatum

J F M A M J J A S O N D
● -

- Prairie mésophile
- Prairie calcicole
- Gazon



Origan
Origanum vulgare

J F M A M J J A S O N D
● 🐝

- Prairie mésophile
- Prairie calcicole
- Gazon



Pâquerette
Bellis perennis

J F M A M J J A S O N D
○ 🐝

- Prairie mésophile
- Prairie calcicole
- Gazon



Pâturin des prés
Poa pratensis

J F M A M J J A S O N D
● -

- Prairie mésophile
- Prairie calcicole
- Gazon



Petite pimprenelle
Sanguisorba minor

J F M A M J J A S O N D
● -

- Prairie mésophile
- Prairie calcicole
- Gazon



Potentille ansérine
Argentina anserina

J F M A M J J A S O N D
● 🐝

- Prairie mésophile
- Prairie calcicole
- Gazon



Potentille rampante
Potentilla reptans

J F M A M J J A S O N D
● 🐝

- Prairie mésophile
- Prairie calcicole
- Gazon



Primevère officinale
Primula veris

J F M A M J J A S O N D
● -

- Prairie mésophile
- Prairie calcicole
- Gazon



Ray-grass commun
Lolium perenne

J F M A M J J A S O N D
● -

- Prairie mésophile
- Prairie calcicole
- Gazon



Salsifis des prés
Tragopogon pratensis

J F M A M J J A S O N D
● 🐝

- Prairie mésophile
- Prairie calcicole
- Gazon



Sauge des prés
Salvia pratensis

J F M A M J J A S O N D
● 🐝

- Prairie mésophile
- Prairie calcicole
- Gazon



Séneçon de Jacob
Jacobaea vulgaris

J F M A M J J A S O N D
● -

- Prairie mésophile
- Prairie calcicole
- Gazon



Trèfle blanc
Trifolium repens

J F M A M J J A S O N D
○ 🐝

- Prairie mésophile
- Prairie calcicole
- Gazon



Trèfle des champs
Trifolium campestre

J F M A M J J A S O N D
● 🐝

- Prairie mésophile
- Prairie calcicole
- Gazon



Trèfle des prés
Trifolium pratense

J F M A M J J A S O N D
● 🐝

- Prairie mésophile
- Prairie calcicole
- Gazon



Violette odorante
Viola odorata

J F M A M J J A S O N D
● -

- Prairie mésophile
- Prairie calcicole
- Gazon

[2] PLANTES COUVRE-SOL POUR COMBLER ET PROTÉGER LES ESPACES RÉSIDUELS

NOTICE DE LECTURE

Mois de floraison : J F M **A M J J** A S O N D

Couleur des fleurs : ○

Pollen ou nectar attractif pour les abeilles : 

Exposition : ombre  / mi-ombre  / ensoleillée 



Bugle rampante

Ajuga reptans

J F M **A M J J** A S O N D



Coronille bigarrée

Coronilla varia

J F M A M **J J** A S O N D



Ficaire

Ficaria verna

J F **M A M** J J A S O N D



Gléchole lierre terrestre

Glechoma hederacea

J F **M A M** J J A S O N D



Herbe aux écus

Lysimachia nummularia

J F M A M J **J A** S O N D



Lamier blanc

Lamium album

J F M **A M J J** A S O N D



Lamier jaune

Lamium galeobdolon

J F M **A M J** J A S O N D



Lamier pourpre

Lamium purpureum

J F M **A M J J** A S O N D



Lierre

Hedera helix

J F M A M J J **A S** O N D



Orpin âcre

Sedum acre

J F M A M **J J** A S O N D



Orpin blanc

Sedum album

J F M A M **J J** A S O N D



Petite pervenche

Vinca minor

J F **M A M** J J A S O N D



Potentille ansérine

Argentina anserina

J F M A **M J J** A S O N D



Potentille rampante

Potentilla reptans

J F M A M **J J** A S O N D



[3] PLANTES DE ROCAILLE POUR COMBLER UN ESPACE MINÉRAL

NOTICE DE LECTURE

Mois de floraison : J F M **A M J J** A S O N D

Couleur des fleurs : ○

Pollen ou nectar attractif pour les abeilles : 🐝

Exposition : ombre ☁ / mi-ombre 🌤 / ensoleillée ☀



Chélidoine

Chelidonium majus

J F M **A M J J** A S O N D



Fougère mâle

Dryopteris filix-mas



Cymbalaire

Cymbalaria muralis

J F M **A M J J** A S O N D



Fougère scolopendre

Asplenium scolopendrium



Orpin jaune

Sedum acre

J F M **A M J J** A S O N D



Orpin blanc

Sedum album

J F M **A M J J** A S O N D



Rue des murailles

Asplenium ruta-muraria



Doradille polytric

Asplenium trichomanes



Fougère femelle

Athyrium filix-femina



[4] VÉGÉTATION DES ZONES HUMIDES POUR HABILLER LES RIVES ET LES MARES

NOTICE DE LECTURE

Mois de floraison : J F M **A M J J** A S O N D

Couleur des fleurs : ○

Pollen ou nectar attractif pour les abeilles : 

PRAIRIE HUMIDE



Cerfeuil des bois
Anthriscus sylvestris

J F M **A M J J** A S O N D
○ 



Compagnon rouge
Silene dioica

J F M **A M J J** A S O N D
● 



Epiaire des marais
Stachys palustris

J F M **A M J J** A S O N D
● 



Fétuque élevée
Festuca arundinacea

J F M **A M J J** A S O N D
● 



Fétuque rouge
Festuca rubra

J F M **A M J J** A S O N D
● 



Grande berce
Heracleum sphondylium

J F M **A M J J** A S O N D
○ 



Grande marguerite
Leucanthemum vulgare

J F M **A M J J** A S O N D
○ 



Grande oseille
Rumex acetosa

J F M **A M J J** A S O N D
● 



Herbe du Diable
Succisa pratensis

J F M **A M J J** A S O N D
● 



Houlque laineuse
Holcus lanatus

J F M **A M J J** A S O N D
● -



Lotier des marais
Lotus pedunculatus

J F M **A M J J** A S O N D
● -



Œillet fleur-de-coucou
Lychnis flos-cuculi

J F M **A M J J** A S O N D
● 



Pâturin des prés
Poa pratensis

J F M **A M J J** A S O N D
● -



Pulicaire dysentérique
Pulicaria dysenterica

J F M **A M J J** A S O N D
● 



Renoncule âcre
Ranunculus acris
 J F M A **M J J** A S O N D
 ● -



Valériane des prés
Valeriana officinalis
 J F M A **M J J** A S O N D
 ○ 🐝



Salsifis des prés
Tragopogon pratensis
 J F M A **M J J** A S O N D
 ● 🐝



Vulpin des prés
Alopecurus pratensis

PLANTES DE RIVE



Alpiste faux-roseau
Phalaris arundinacea
 J F M A **M J J** A S O N D
 ● -



Jonc à fruits brillants
Juncus articulatus
 J F M A **M J J** A S O N D
 ● -



Cirse maraicher
Cirsium oleraceum
 J F M A **M J J** A S O N D
 ● 🐝



Jonc aggloméré
Juncus conglomeratus
 J F M A **M J J** A S O N D
 ● -



Consoude officinale
Symphytum officinale
 J F M A **M J J** A S O N D
 ● 🐝



Jonc glauque
Juncus inflexus
 J F M A **M J J** A S O N D
 ● -



Epiaire des marais
Stachys palustris
 J F M A **M J J** A S O N D
 ● -



Jonc noueux
Juncus subnodulosus
 J F M A **M J J** A S O N D
 ● -



Eupatoire chanvrine
Eupatorium cannabinum
 J F M A **M J J** A S O N D
 ● 🐝



Jonc épars
Juncus effusus
 J F M A **M J J** A S O N D
 ● 🐝



Iris faux acore
Iris pseudacorus
 J F M A **M J J** A S O N D
 ● 🐝



Laïche aiguë
Carex acuta
 J F M A **M J J** A S O N D
 ● 🐝



Laïche faux-souchet
Carex pseudocyperus
J F M A M J J A S O N D
● 🐝



Laïche des marais
Carex acutiformis
J F M A M J J A S O N D
● 🐝



Laïche des rives
Carex riparia
J F M A M J J A S O N D
● 🐝



Laïche pendante
Carex pendula
J F M A M J J A S O N D
● 🐝



Lycope chanvre d'eau
Lycopus europaeus
J F M A M J J A S O N D
○ 🐝



Lysimaque commune
Lysimachia vulgaris
J F M A M J J A S O N D
● 🐝



Massette à feuilles étroites
Typha angustifolia
J F M A M J J A S O N D
● 🐝



Massette à larges feuilles
Typha latifolia
J F M A M J J A S O N D
● 🐝



Menthe aquatique
Mentha aquatica
J F M A M J J A S O N D
● 🐝



Menthe suave
Mentha suaveolens
J F M A M J J A S O N D
● 🐝



Myosotis des marais
Myosotis scorpioides
J F M A M J J A S O N D
● 🐝



Populage des marais
Caltha palustris
J F M A M J J A S O N D
● -



Prêle des marais
Equisetum palustre
J F M A M J J A S O N D
● -



Pulicaire dysentérique
Pulicaria dysenterica
J F M A M J J A S O N D
● -



Reine des prés
Filipendula ulmaria
J F M A M J J A S O N D
○ 🐝



Roseau commun
Phragmites australis
J F M A M J J A S O N D
● -



Rubanier d'eau
Sparganium erectum
J F M A M J J A S O N D
● -



Salicaire commune
Lythrum salicaria
J F M A M J J A S O N D
● 🐝



Scrophulaire à oreillettes
Scrophularia auriculata
J F M A M **J J A** S O N D
● -



Véronique mouron-d'eau
Véronica anagallis-aquatica
J F M A M **J J A** S O N D
● -



Véronique des ruisseaux
Veronica beccabunga
J F M A M **J J A** S O N D
● 

VÉGÉTATION AQUATIQUE



Flèche d'eau
Sagittaria sagittifolia
J F M A M **J J A** S O N D
○ 



Renouée amphibie
Persicaria amphibia
J F M A M **J J A** S O N D
● 



Glycérie flottante
Glyceria fluitans
J F M A M **J J A** S O N D
● 



Renouée poivre-blanc
Persicaria hydropiper
J F M A M **J J A** S O N D
○ -



Nénuphar blanc
Nymphaea alba
J F M A M **J J A** S O N D
○ 



Nénuphar jaune
Nuphar lutea
J F M A M **J J A** S O N D
● 



Plantain d'eau commun
Alisma plantago aquatica
J F M A M **J J A** S O N D
○ 



Renoncule aquatique
Ranunculus aquatilis
J F M **A M J J A** S O N D
○ -

[5] PLANTES GRIMPANTES POUR S'ÉTENDRE SUR LES SURFACES VERTICALES

NOTICE DE LECTURE

Mois de floraison : J F M **A M J J** A S O N D

Couleur des fleurs : ○

Pollen ou nectar attractif pour les abeilles : 

Exposition : ombre  / mi-ombre  / ensoleillée 



Chèvrefeuille des bois

Lonicera periclymenum

J F M **A M J J** A S O N D



Clématite des haies

Clematis vitalba

J F M A M **J J** A S O N D



Gesse à larges feuilles

Lathyrus latifolius

J F M A M **J J** A S O N D



Grand liseron

Convolvulus sepium

J F M A M **J J** A S O N D



Houblon

Humulus lupulus

J F M A M **J J** A S O N D



Jacosse

Vicia cracca

J F M A M **J J** A S O N D



Lierre

Hedera helix

J F M A M **J J** A S O N D



[7] PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES À PROSCRIRE

En horticulture, certaines plantes exotiques sont sélectionnées pour leur rusticité et la facilité avec laquelle on peut les faire pousser, c'est pourquoi elles peuvent devenir envahissantes. Le degré d'invasion est très variable selon les espèces et selon les milieux où elles sont plantées. Il ne faut pas sous-estimer ce phénomène invasif qui peut détruire tout un écosystème. C'est particulièrement le cas en zone aquatique ou en zone humide avec des plantes telles que la Jussie.

Des plans nationaux d'actions visent à lutter contre ces espèces exotiques envahissantes. De plus, leur introduction est passible de sanctions pénales. Le propriétaire se doit d'effectuer des travaux d'éradication qui représentent des coûts financiers conséquents.

Les listes ci-dessous citent les espèces déclarées comme exotiques envahissantes dans le département de la Somme, à proscrire des aménagements et jardins.

PLANTES LIGNEUSES

Ailante glanduleux
Ailanthus altissima

Arbre à papillons
Buddleja davidii

Baccharis à feuilles d'Arroche
Baccharis halimifolia

Cerisier tardif
Prunus serotina

Cornouiller soyeux
Cornus sericea

Érable négundo
Acer negundo

Lyciet commun
Lycium barbarum

Mahonia à feuilles de houx
Mahonia aquifolium

Noyer du Caucase
Ptérocarya fraxinifolia

Rosier rugueux
Rosa rugosa

Robinier faux-acacia
Robinia pseudoacacia

Sumac Amarante
Rhus typhina

Symphorine blanche
Symphoricarpos albus

PLANTES HERBACÉES

Ambrosie à feuille d'armoise
Ambrosia artemisiifolia

Asters américains
Symphyotrichum

Balsamine du Cap
Impatiens capensis

Balsamine de Balfour
Impatiens balfourii

Balsamine de l'Himalaya
Impatiens glandulifera

Berce du Caucase
Heracleum mantegazzianum

Euphorbe de Sarato
Euphorbia esula subs.saratoi

Glycérie striée
Glyceria striata

Phytolaque d'Amérique
Phytolacca americana

Renouées
Reynoutria

Séneçon du Cap
Senecio inaequidens

Solidages américains
Solidago gigantea
Solidago canadensis

Spartine anglaise
Spartina anglica

PLANTES HERBACÉES AQUATIQUES

Azolla fausse-fougère
Azolla filiculoides

Crassule de Helms
Crassula helmsii

Élodée de Nuttall
Elodea nuttallii

Élodées du Canada
Elodea canadensis

Grand lagarosiphon
Lagarosiphon major

Hydrocotyle à feuilles de Renoncule
Hydrocotyle ranunculoides

Jussies
Ludwigia grandiflora / Ludwigia peploides

Landoltie pontuée
Landoltia punctata

Lentille minuscule
Lemna minuta

Myriophylle du Brésil
Myriophyllum aquaticum

Myriophylle hétérophylle
Myriophyllum heterophyllum

Ressources : <https://www.ecologie.gouv.fr/especes-exotiques-envahissantes>

Structure d'aide : **Somme Nature** - <https://www.somme-nature.fr/eee.php> - 03 22 33 24 24